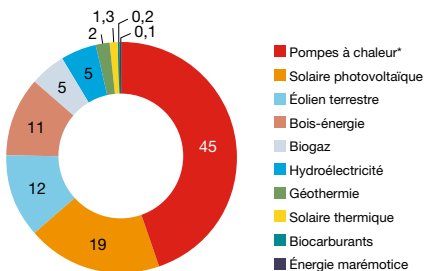


# Dépenses d'investissement dans les énergies renouvelables

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION EN 2021

TOTAL : 14 450 M€

En %



\* Comprend les chauffe-eau thermodynamiques et les PAC géothermiques (géothermie dite de « très basse énergie », voir Définitions et méthodes).

Note : les données d'investissements de 2021 sont provisoires et ne comprennent pas l'éolien en mer et les énergies marines hors énergie marémotrice. D'après I4CE et l'OEM, les investissements dans les énergies marines (y compris éolien en mer) sont estimés respectivement à 1,2 et 2,6 milliards d'euros en 2021.

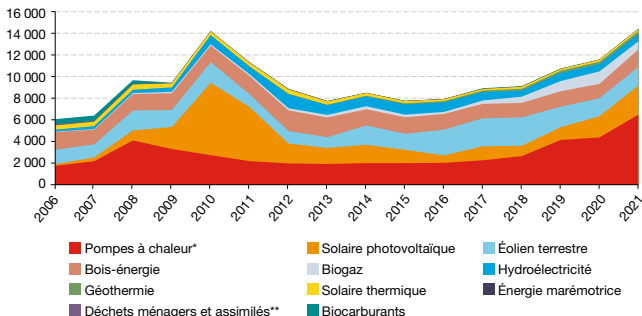
Champ : dépenses d'investissement des entreprises, des ménages et des administrations publiques.

Sources : SDES, Compte satellite de l'environnement 2023 ; Ademe, In numeri, Marchés et emplois concourant à la transition énergétique dans le secteur des énergies renouvelables et de récupération (2023)

En 2021, les entreprises, les ménages et les administrations publiques ont investi 14,4 milliards d'euros dans les énergies renouvelables et de récupération (hors éolien en mer). Ces dépenses recouvrent l'achat d'équipements fabriqués en France ou importés, ainsi que les coûts de distribution, d'installation et d'études préalables. L'investissement porte principalement sur les pompes à chaleur (45 % des dépenses), le solaire photovoltaïque (19 %), l'éolien terrestre (12 %) et le bois-énergie (11 %). En complément de ces dépenses, I4CE et l'OEM estiment, respectivement, les investissements dans les énergies marines (y compris éolien en mer) à 1,2 et 2,6 milliards d'euros en 2021.

## ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

En M€<sub>2021</sub>



\* Comprend les chauffe-eau thermodynamiques et les PAC géothermiques (géothermie dite de « très basse énergie », voir Définitions et méthodes).

\*\* Correspond à la valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés à partir d'unités d'incinération d'ordures ménagères.

Note : les données d'investissements de 2021 sont provisoires et ne comprennent pas l'éolien en mer et les énergies marines hors énergie marémotrice. D'après I4CE et l'OEM, les investissements dans les énergies marines (y compris éolien en mer) sont estimés respectivement à 1,2 et 2,6 milliards d'euros en 2021. Champ : dépenses d'investissement des entreprises, des ménages et des administrations publiques.

Sources : SDES, Compte satellite de l'environnement 2023 ; Ademe, In numeri, Marchés et emplois concourant à la transition énergétique dans le secteur des énergies renouvelables et de récupération (2023)

Depuis 2017, les dépenses d'investissement dans les énergies renouvelables et de récupération (hors éolien en mer) ne cessent d'augmenter. En 2021, ces dépenses ont augmenté de 25 % par rapport à 2020 et atteignent 14,4 Md €, dépassant même le pic observé en 2010. Ce rebond post-sanitaire est favorisé par le report des projets retardés en 2020 et l'augmentation des soutiens publics. Les dépenses pour les pompes à chaleur et le solaire photovoltaïque sont notamment très dynamiques, en augmentation de 48 % et 37 % par rapport à 2020. Par ailleurs, la construction des parcs éoliens en mer sur la façade Atlantique et dans la Manche génère une forte augmentation des investissements dans la filière éolienne en mer (+ 80 % et + 270 % respectivement en 2021 selon I4CE et l'OEM).